

Les activités récentes de la fédération

N° 47

1 La fédération elle-même

Voici un point des informations transmises par notre fédération depuis notre bulletin n° 46 (donc en novembre 2020).

1.1 Board de la fédération en novembre

La fédération a tenu son board le 18 novembre en visio-conférence.

- Nous avons notamment discuté de la possibilité d'utiliser l'outil Microsoft Teams pour améliorer la circulation des informations, le board a décidé de franchir cette étape dans un premier temps au sein du board (et du TCQA) en lien avec le secrétariat puis dans le lien avec les associations fédérées ; B Kroon (NL) est chargé de proposer un plan de déploiement qui sera examiné lors du board de janvier 2021 ;
- La Slovénie est encouragée à finaliser la création d'une association nationale puis à adhérer à la fédération ;
- Pour le budget 2021, les cotisations restent stables ; les coûts de la célébration de l'anniversaire et de l'investissement pour le passage à MS Teams seront prélevés sur les réserves ;
- Les élections de renouvellement des administrateurs auront lieu lors de l'AG du printemps 2021 qui se tiendra de façon virtuelle NB le président a confirmé qu'il ne se représentait pas.

1.2 Coopération avec Euramet

La fédération soutient le projet de recherche EMPIR sur les incertitudes dans les échantillonnages

1.3 Retour sur le Webinar le laboratoire du futur

Comme indiqué dans la synthèse d'octobre, la fédération a organisé, avec TIC Council, un Webinar sur le thème du laboratoire du futur. Il a connu un grand succès avec 230 participants, représentant le secteur plus large des essais et de l'accréditation des laboratoires.

La fédération réfléchit aux thèmes pouvant donner lieu à de telles manifestations et aux intervenants possibles.

1.4 Les évolutions de la politique européenne en matière de conformité

1.4.1 Programme de travail 2021 de la commission

Voici des éléments du programme de travail publié par la Commission :

- Le paquet "Fit for 55", qui comprend l'ensemble de la législation de l'UE en matière de climat et d'énergie, vise à faire passer l'objectif de réduction des émissions à 55 % au moins en 2030 ;
- Le "paquet sur l'économie circulaire" ;
- Une initiative prévue pour réduire au minimum le risque de déforestation et de dégradation des forêts associé aux produits mis sur le marché ;
- La révision de la directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages ;
- La révision de la directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles ;
- La mise à jour de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe ;
- La révision de la directive "Machines" ;

- L'évaluation du "nouveau cadre législatif pour les produits" ;
- L'évaluation de la directive sur la compatibilité électromagnétique ;

1.4.2 Énergie et environnement

- 30 % du budget pluriannuel de 1 800 milliards d'euros et du plan de relance de l'UE pour 2021-2027 seront consacrés à la transition verte ;
- Business Europe et Orgalim (fédération des industries électriques et mécaniques) ont publié deux prises de position concernant le plan d'action pour la nouvelle économie circulaire ;
- Le green deal s'accompagnera de sanctions renforcées contre les États membres en infraction avec la législation européenne environnementale ;
- Selon une fuite, seules les voitures à émissions nulles obtiendront le label européen d'investissement vert ;
- Le gaz se voit refuser le statut de « combustible de transition » dans le projet de règles de financement vert de l'UE ;
- Le Parlement européen a finalisé sa position pour la législation-cadre qui fixe les objectifs de l'UE en matière de neutralité climatique et s'est engagé à porter à 60 % l'objectif de réduction des émissions pour 2030 ;

1.4.3 Numérique et IA

- Acte unique numérique : Cette initiative législative - qui devrait être présentée en décembre - vise à réglementer les plateformes en ligne ;
- Une évaluation de la valeur ajoutée européenne sur la loi sur les services numériques a été publiée pour compléter deux rapports législatifs du Parlement européen ;
- 14 pays ont exposé leur position sur la future réglementation de l'intelligence artificielle, en exhortant la Commission européenne à adopter une "approche juridique non contraignante" ;
- Les entreprises technologiques américaines renforcent leur emprise sur l'économie pendant la crise du coronavirus ;
- La France estime que la réglementation sur les contenus en ligne (DSA) ne devrait pas se limiter uniquement au matériel illégal, mais devrait également couvrir des domaines tels que la désinformation et les contenus préjudiciables ;
- La présidence allemande de l'UE encourage la cybersécurité "par conception" dans les appareils connectés ;
- La prochaine présidence portugaise de l'UE proposera une "Charte des droits numériques" ;
- Orgalim a publié son document de position concernant la consultation de la Commission européenne sur « l'intelligence artificielle » ;
- L'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité a publié le 8e rapport annuel, qui identifie et évalue les principales cybermenaces ;
- Les dispositifs connectés devraient être soumis à de nouvelles normes de cybersécurité tout au long du "cycle de vie complet" des produits, selon le projet de conclusions du Conseil ;
- L'Orgalim a publié une prise de position sur la cybersécurité des produits en réseau.

1.4.4 Dispositifs médicaux et santé

- La Commission européenne a publié une mise à jour sur les organismes notifiés pour les règlements relatifs aux dispositifs médicaux et aux essais in vitro ;
- Le membre néerlandais d'EUROLAB, le Fenelab, a fait savoir que des capacités de test COVID supplémentaires seront mises à disposition grâce à des laboratoires membres ;
- Plus de la moitié des blouses jetables testées par l'ECRI (association de sécurité des patients) ne répondent pas aux normes de protection nécessaires ;
- MedTech Europe a développé un site interactif pour fournir les informations sur l'état de l'industrie de la technologie médicale.

1.4.5 Alimentation

- Les mesures nationales exigeant l'étiquetage obligatoire de l'origine et de la provenance des denrées alimentaires sont autorisées par le droit européen, mais doivent être justifiées, a estimé la cour de justice européenne ;
- L'UE et la Chine ont signé un accord bilatéral pour protéger les produits alimentaires et les boissons contre "l'usurpation et l'imitation".

1.4.6 Conformité des produits

- Directive Machines : l'étude d'impact de l'initiative de révision de la directive 2006/42/CE relative aux machines a été publiée ;
- L'Office britannique de la sécurité et des normes des produits a publié un rapport sur l'efficacité des rappels de produits ;
- L'article 4 du projet de modification du règlement (UE) n° 2019/2122 concernant certaines catégories de marchandises présentant un faible risque, autorise les états membres à dispenser les échantillons de marchandises, de contrôle préalable.

1.4.7 Commerce

- Business Europe a publié une prise de position sur la mise en œuvre des accords de libre-échange européens, tandis que la Commission européenne a également publié son quatrième rapport annuel sur la mise en œuvre des accords commerciaux de l'UE au cours de l'année 2019 ;
- Obstacles techniques au commerce : les négociations UE et Australie se poursuivent ;
- Brexit : des orientations supplémentaires ont été publiées concernant la marque UKNI.

2 Les instances d'accréditation

2.1 Actions communes à IAF & ILAC

- Lors de la dernière assemblée générale conjointe des deux fédérations, le plan d'action pour la fusion des deux organismes a été adopté, les deux secrétariats préparent un contrat avec un consultant

2.2 IAF

2.2.1 Documents publiés

- L'IAF a publié les résolutions de sa 34e assemblée générale, qui s'est tenue le 5 novembre 2020. ;
- Le groupe des pratiques d'audit ISO 9001 a publié un nouveau document, "Audit des processus numériques", et a révisé le document sur "l'utilisation efficace de l'ISO 19011" ;
- Les membres de l'IAF ont convenu d'un arrangement transitoire pour la norme ISO/IEC 27006:2015 AMD 1:2020 (exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management de la sécurité de l'information).

2.3 ILAC

- Les résolutions adoptées lors de l'assemblée générale qui s'est tenue de façon virtuelle le 22 octobre 2020 ont été publiées sur le site de la fédération :
- L'ILAC organise avec le BIPM en janvier 2021 une formation gratuite en ligne sur les garanties de qualité dans la reconnaissance mutuelle entre laboratoires nationaux de métrologie dans un contexte d'accréditation, les laboratoires peuvent y inscrire leurs équipes ;

2.4 EA

2.4.1 Gestion des données en Europe

La fédération EA encourage l'utilisation de la certification (sous accréditation) comme moyen de démontrer la conformité aux exigences de protection des données. Un document d'information explicite cette politique.

2.4.2 Publications mise à jour.

- EA-INF/02 : Listes des contacts au sein des membres titulaires et associés de l'EA, des parties prenantes reconnues et des observateurs ;
- EA-INF/01 : Liste des publications de l'EA et des documents internationaux ;
- EA-INF/03 : Signataires des accords multilatéraux et bilatéraux de l'EA.

2.4.3 Assemblée générale

Elle s'est tenue en mode virtuel les 25 et 26 novembre 2020.

3 L'actualité en normalisation

3.1 ISO

3.1.1 Le G20 favorable à la normalisation

Les organisateurs du sommet international de Riyad sur les normes internationales, tenu en marge du G20, qui s'est tenu le 4 novembre 2020, ont lancé un appel à l'action en faveur du soutien à la normalisation et de la reconnaissance et de l'adoption des normes internationales

3.1.2 Publications de l'ISO

- La cybersécurité dans le secteur automobile (le sujet est traité par le WG 11 qui est rattaché au comité technique ISO/TC 22, véhicules routiers, sous-comité SC 32, Équipements électriques et électroniques et les aspects généraux des systèmes) ;
- Les ressources normatives face au Covid : le site de l'ISO identifie les documents disponibles dans les différents pays notamment sous forme de normes mises à disposition gratuitement (DIN et AFNOR participent à la démarche).

3.2 Les travaux du CASCO

Rappel : le CASCO est le comité de l'ISO qui traite des questions d'évaluation de la conformité.

3.2.1 Normes en cours d'élaboration au sein du CASCO

- ISO/IEC CD 17030 : Évaluation de la conformité — exigences générales pour les marques de conformité par tierce partie ;
- ISO/IEC CD 17043 : Évaluation de la conformité — exigences générales concernant les essais d'aptitude ;
- ISO/IEC CD 17060 : Évaluation de la conformité — Code de bonne pratique